

FIN DE LA DISTRIBUTION OPEL ET TRANSFERT DES RAPPELS TAKATA

Depuis le 1er septembre, **le NCCIE n'assure plus la distribution ni l'entretien des véhicules Opel**, conformément à la résiliation du contrat d'importation avec Stellantis.

Cette décision, annoncée il y a deux ans dans le cadre de la rationalisation du réseau, confie désormais la représentation unique des marques Stellantis à SOMASCO en Guyane.

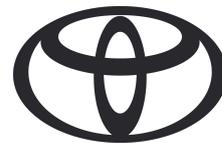
Les clients Opel sont invités à s'adresser directement à SOMASCO pour l'entretien de leur véhicule, et tout particulièrement pour la réalisation des campagnes de rappel Takata.

A noter qu'**il en va de même pour la marque Chevrolet**, dont NCCIE assurait jusqu'alors la responsabilité des campagnes de rappel TAKATA.

Nous rappelons avec insistance que ces campagnes de rappel Takata sont obligatoires et doivent être effectuées sans délai. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une procédure stop drive, liée à un risque mortel en cas de déclenchement d'un airbag défectueux.

NCCIE

CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE



NCCIE

CRÉÉE EN 1967, LA CONCESSION
NCCIE DISTRIBUE LES MARQUES
FORD, OPEL ET TOYOTA EN
GUYANE.

CONTACTS

CYRIL COMTE
PRÉSIDENT

CCOMTE@CITADELLE-SA.COM

AUDREY BORIOUS
DIRECTRICE DES INVESTISSEMENTS
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
GROUPE CITADELLE

ABORIOUS@CITADELLE-SA.COM

WWW.GROUPECITADELLE.COM